

collège
de Keranroux

académie
Nennes
Éducation
nationale



CONTRAT D'OBJECTIFS 2015-2019



Vu

La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République

L'article L.421-4 du Code de l'Education

La circulaire n° 2005-156 du 30 septembre 2005

La circulaire n° 2015-004 du 14-1-2015

Le Projet académique

Le Contrat d'objectifs 2014-2018 signé le 15 juillet 2014 entre l'académie de Rennes et l'administration centrale

Un contrat d'objectifs lie le collège Keranroux et l'académie de Rennes pour une période de quatre ans.

Article 1 : Objet du contrat

La démarche de contractualisation doit permettre à la communauté éducative de se mobiliser afin de conduire chaque élève à la réussite, dans son parcours scolaire aux cycles 3 et 4, dans la construction de sa citoyenneté et dans sa poursuite d'études.

Conformément aux textes visés, le présent contrat définit les objectifs prioritaires que l'établissement s'engage à atteindre pour satisfaire aux orientations nationales et au contrat d'objectifs conclus entre l'académie de Rennes et l'administration centrale. Il prend appui sur le projet d'établissement.

Article 2 : Engagement de l'établissement

1 Le diagnostic

Ce diagnostic intègre les éléments d'analyse du parcours de l'élève durant sa scolarité obligatoire. Il prend en compte les indicateurs de réussite en fonction de l'origine sociale des élèves.

Problématique et éléments d'analyse :

Le collège de Keranroux se caractérise par (Indicateurs rentrée 2014) :

- Nombre de boursiers : 40% ,
- Nombre de boursiers de taux 3 : 14 %,
- PCSD 40%,
- Taux de retard sixième de 22% hors SEGPA et 38 % avec la SEGPA,
- Pourcentage d'élèves venant du quartier défavorisé de Kerourien 20 %.
- 11% de PPRE en 6^{ème}

Mais également de bons indicateurs en fin de scolarité :

- 92.1 % de réussite au DNB série générale, (DNB Ecrit 2015 : Histoire Géographie 14.2 de moyenne, Mathématiques : 12.99 de moyenne, Français 11.35 de moyenne)
- Au DNB Pro : 3 sur 4 de reçus (DNB Pro de Dupuy de Lôme de nos anciens élèves de 4^{ème} : 100%)
- Taux de passage en 2GT 65.4%

La certaine forme de réussite (Résultats au DNB, Taux de passage en 2GT,...) du Collège de Kéranroux dans le REP ne doit pas masquer des indicateurs (Taux de bourses, retard en 6ème, Elèves de ZUS et PCSD) qui nous sont défavorables au regard des autres établissements. L'ensemble reste potentiellement fragile et doit être conforté sur plusieurs années. L'émergence d'un nouveau quartier, celui de la Fontaine Margot, devrait augmenter notre mixité sociale et faire baisser ces indicateurs défavorables d'entrée en 6^{ème}.

2 les objectifs

Ces objectifs résultent d'un diagnostic partagé entre l'autorité académique et l'établissement, produit par l'équipe de direction, le conseil école collège, le conseil pédagogique et le ou les inspecteurs correspondants de l'établissement. Ces objectifs sont hiérarchisés, donc peu nombreux et consensuels au sein de l'EPLE.

Le contrat précise les leviers, les actions ainsi que la contribution de chacun des acteurs visant l'atteinte des objectifs identifiés. L'établissement s'engage, dans le cadre de son autonomie, à créer les conditions nécessaires à la mise en œuvre de ces actions définies de façon concertée, avec l'appui des corps d'inspection, rendant ainsi possibles les évolutions pédagogiques et éducatives nécessaires. Le contrat définit **deux ou trois objectifs** s'inscrivant dans l'*objectif 1* du contrat d'objectifs signé entre l'académie de Rennes et l'administration centrale :

AXE 1: Continuité des apprentissages et fluidité des parcours cycle 3 (Détails : cf document en annexe)

1. Maîtriser le lire, écrire, parler, compter et enseigner plus explicitement
2. Obtention du palier 2 pour tous les élèves en fin de sixième
3. Accentuer les moyens sur les élèves bénéficiant d'un PPRE ou identifiés avec des difficultés à l'issue des tests de début d'année.

AXE 2: favoriser la réussite de tous les élèves au collège (Détails : cf document en annexe)

1. Maintenir et consolider nos bons résultats au DNB, DNB Pro, CFG et sur l'Orientation
2. Intégrer le numérique dans toutes nos pratiques pédagogiques et favoriser l'utilisation des applications numériques pour faciliter les apprentissages, l'auto-révision et le développement de l'autonomie des élèves.
3. Obtenir 100% de validation du socle pour tous les élèves à l'issue de la 3^{ème}. (taux de référence 2014 - 86.25 % de validation du palier 3)
4. Créer un climat de confiance et propice au travail scolaire.
5. Mettre en place le Conseil des délégués pour la vie collégienne.

AXE 3: Liaison collège Lycée (Détails : cf document en annexe)

1. Poursuivre la réduction des écarts entre les PCS favorisées et défavorisées sur le moyen et long terme.
2. Favoriser la connaissance des spécificités et des attendus en lycées, lycées professionnels et en apprentissage de l'ensemble des élèves,
3. Développer des partenariats avec des entreprises et écoles d'ingénieur du Pays de Brest,

3 les indicateurs de référence :

Le contrat prévoit des indicateurs permettant d'apprécier la réalisation des objectifs.

Il s'agit :

- des indicateurs nationaux APAÉ et de leur déclinaison académique ;
- des indicateurs du projet académique et éventuellement des indicateurs spécifiques à l'établissement ou au BAPE de référence ;
- des indicateurs qualitatifs portant, par exemple, sur l'évolution des pratiques pédagogiques au sein de la classe.

AXE 1: Continuité des apprentissages et fluidité des parcours cycle 3	
Diagnostic Partagé et étayé	Axes de Progrès
Points forts	Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> • La liaison CM2/sixième avec les 4 écoles de très bonne qualité, • Le conseil écoles collège est force de propositions • La commission de liaison écoles collèges permet une bonne transition des informations pour le suivi des élèves et la constitution des classes • La mise en place FIL interdegré par le BAPE de Brest • La collaboration sur le numérique dans le cadre du collège COCON en 2014 et préfigurateur 2015 • Les moyens d'accompagnement éducatif (2014 : 548.5 Hse soit 1.57/élève) • La DGH REP (H/E de 1.34 en moyenne depuis 4 ans) • La relation avec les collectivités (Contrat ville, Brest Métropole, département du Finistère), les associations et les entreprises, • Fonds sociaux importants et en rapport avec les taux de boursiers, 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtriser le lire, écrire, parler, compter et enseigner plus explicitement 2. Obtention du palier 2 pour tous les élèves en fin de sixième 3. Accentuer les moyens sur les élèves bénéficiant d'un PPRE ou identifiés avec des difficultés à l'issue des tests réalisés en fin de CM2 et en début de 6^{ème} (TACIT, ROC) .
<p><u>Points faibles : Indicateurs APAE 2014</u></p> <p>Population scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 10,7 % de cadre sup et 41,3 % ouvriers et inactifs * Taux de Boursier: 40% (dont 14 % de Taux 3) * Retard en 6ème : 22 % hors SEGPA * Pourcentage d'élèves issus de l'école primaire en REP 28% * Pourcentage d'élèves résidant en ZUS : 14,4% <p>Performance</p> <ul style="list-style-type: none"> * Taux de redoublement en 6ème : 4,1% * Taux de validation sortie de CM2 du palier 2: 89% * Taux de Validation en fin de 6ème du palier 2 : 96% (au 30/04/15) * Pourcentage de PPRE 11% * Pourcentage de PAI pour 2014 Dys 4 % - PAI 4% sur les 6èmes 	<p><u>Actions proposées et échéances</u></p> <p>En place et à consolider,</p> <ul style="list-style-type: none"> * Commission de liaison avant la Toussaint * Maintenir le dispositif D'COL, suite aux évaluations * Généraliser la fiche de suivi social et scolaire entre les écoles et le collège, * Utilisation de Pronote par les écoles, * Mise en place de FIL interdegrés sur les apprentissages en Français, * Alignement des heures d'accompagnement personnalisé * Utilisation d'applications numériques pour faciliter les apprentissages, l'auto révision et le développement de l'autonomie des élèves. <p>A mettre en place et à généraliser</p> <ul style="list-style-type: none"> * Evaluer le niveau des élèves (TACIT, ROC ou Fluence), dès les premières semaines de septembre, * Mettre en place des projets communs sur la lecture et l'écriture sur l'année * Mettre en place des moments de co-enseignement entre les enseignants du collège et des écoles sur l'Accompagnement Personnalisé ou sur les Activités pédagogiques complémentaires, en début d'année avec les moyens complémentaires primaires sur le collège et tout au long de l'année sur les écoles, avec les moyens du collège.

AXE 2: favoriser la réussite de tous les élèves au collège	
Diagnostic Partagé et étayé	Axes de Progrès
Points forts	Objectifs
<p><u>Indicateurs APAE 2014</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecart entre le taux de réussite au DNB et taux de réussite des CSP défavorisées : -0.3% (Département +6.1%, académie + 6.1%) • Note moyenne à l'écrit au DNB et valeurs ajoutées : 12 (+1.3 /académie, 1.8 /France), • La labellisation du collège : COCON en 2014 et préfigurateur 2015 • Les moyens d'accompagnement éducatif (2014 : 548.5 Hse soit 1.57/élève) • La DGH REP (H/E de 1.34 en moyenne depuis 4 ans) • La relation avec les collectivités (Contrat ville, Brest Métropole, département du Finistère), les associations et les entreprises, • Fonds sociaux importants et en rapport avec les taux de boursiers, 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir et consolider nos bons résultats au DNB, DNB Pro, CFG et sur l'Orientation 2. Intégrer le numérique dans toutes nos pratiques pédagogiques et favoriser l'utilisation des applications numériques pour faciliter les apprentissages, l'auto-révision et le développement de l'autonomie des élèves. 3. Obtenir 100% de validation du socle pour tous les élèves à l'issue de la 3^{ème}. (taux de référence 2014 - 86.25 % de validation du palier 3) 4. Créer un climat de confiance et propice au travail scolaire. 5. Mettre en place le Conseil des délégués pour la vie collégienne.
<p><u>Points faibles : Indicateurs APAE 2014</u></p> <p>Population scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10,7 % de cadre sup et 41,3 % ouvriers et inactifs • Taux de Boursier: 40% (dont 14 % de Taux 3) • Retard en 6ème : 22 % hors SEGPA • Pourcentage d'élèves issus de l'école primaire en REP 28% • Pourcentage d'élèves résidant en ZUS : 14,4% <p>Performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de redoublement en 6ème : 4,1% • Taux de redoublement en 3^{ème} : 5.1% (2.7% département et 2.7% académie) • Taux de validation sortie de CM2 du palier 2: 89% • Taux de validation du palier 3 : 86.25 % • Taux de Validation en fin de 6ème du palier 2 : 96% (au 30/04/15) • Pourcentage de PPRE 11% • Pourcentage de PAI pour 2014 Dys 4 % - PAI 4% sur l'ensemble des élèves 	<p><u>Actions proposées et échéances</u></p> <p><i>Corps, santé, bien-être, sécurité ; Culture et création artistiques ; Transition écologique et développement durable ; Information, communication, citoyenneté ; Langues et cultures de l'Antiquité ; Langues et cultures étrangères ou, le cas échéant, régionales ; Monde économique et professionnel ; Sciences, technologie et société.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les enseignants par des formations internes sur les échanges de bonnes pratiques numériques • Développer les pédagogies de projet, de classe inversée et la pratique de l'oral, afin de préparer nos élèves au lycée et aux études universitaires • Renforcer les outils de communication vers les familles (site établissement, Pronote, SMS, mail...)

AXE 3: Liaison collège Lycée	
Diagnostic Partagé et étayé	Axes de Progrès
Points forts	Objectifs
<p><u>Indicateurs APAE 2014</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Taux d'accès de la 3^{ème} à la 2^{nde} GT : 73% (académie 67% et France 67%), Retard à l'entrée en 2^{nde} : 14% (Bape : 14.4, Dpt 15.6%, Aca 15%) Ecart sur retard en 2^{nde} entre PCS défav et favorisées (points) : 2.9 (Bape :17.7, Dpt 16.8, Aca 18.3) Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des CSP défavorisées - 0.3 en 2014 Poursuite des élèves de 3^{ème} vers les carrières scientifiques Etb 37,1%, Acad 36.7 et France 35.8% La labellisation du collège : COCON en 2014 et préfigurateur 2015 Les moyens d'accompagnement éducatif (2014 : 548.5 Hse soit 1.57/élève) La DGH REP (H/E de 1.34 en moyenne depuis 4 ans) La relation avec les collectivités (Contrat ville, Brest Métropole, département du Finistère), les associations et les entreprises, Fonds sociaux importants et en rapport avec les taux de boursiers, 	<ol style="list-style-type: none"> Poursuivre la réduction des écarts entre les CSP favorisées et défavorisées sur le moyen et long terme. Favoriser la connaissance des spécificités et des attendus en lycées, lycées professionnels et dans les centres de formation des apprentissages de l'ensemble des élèves, Développer des partenariats avec des entreprises et écoles d'ingénieurs du Pays de Brest,
<p><u>Points faibles : Indicateurs APAE 2014</u></p> <p>Population scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> 10,7 % de cadre sup et 41,3 % ouvriers et inactifs Taux de Boursier: 40% (dont 14 % de Taux 3) Retard en 6ème : 22 % hors SEGPA Pourcentage d'élèves issus de l'école primaire en REP 28% Pourcentage d'élèves résidant en ZUS : 14,4% <p>Performance</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de redoublement en 6ème : 4,1% Taux de redoublement en 3^{ème} : 5.1% (2.7% département et 2.7% académie) Taux de validation sortie de CM2 du palier 2: 89% Taux de validation du palier 3 : 86.25 % Taux de Validation en fin de 6ème du palier 2 : 96% (au 30/04/15) Pourcentage de PPRE 11% Pourcentage de PAI pour 2014 Dys 4 % - PAI 4% sur l'ensemble des élèves 	<p><u>Actions proposées et échéances</u></p> <p>Informers les familles et les élèves de toutes les dates et procédures d'orientation</p> <p>Faire travailler collectivement et individuellement les classes et élèves avec la COP tout au long de l'année de 3^{ème}</p> <p>Favoriser des journées d'intégration en lycée des collégiens</p> <p>Informers sur: le Forum des collégiens sur Brest, Foromap, les Portes ouvertes des établissements publics brestois</p> <p>Développer un réseau d'entreprises locales pour favoriser les accueils en stage des élèves ou la connaissance des métiers et filières professionnelles pour tous les élèves.</p>

Article 3 : Engagement de l'autorité académique

L'autorité académique s'engage à accompagner la mise en œuvre du contrat d'objectifs du collège sur les champs suivants :

- Expertise, conseils, aide au diagnostic et à l'autoévaluation par les corps d'inspection et les services par l'intermédiaire de l'outil QualÉduc.
- Accompagnement et formation des équipes enseignantes en particulier dans le cadre des FIL qui peuvent être inter-degrés.
- Prise en compte du contrat d'objectifs par tous les inspecteurs dans le cadre de leurs visites et/ou inspections en établissement.

Article 4 : Information de la collectivité territoriale de rattachement

Le contenu du présent contrat est communiqué par l'établissement à la collectivité territoriale au moins un mois avant la réunion du conseil d'administration portant sur le projet de contrat.

Article 5 : Suivi - évaluation

L'évaluation vise à apprécier l'atteinte des objectifs et à produire une analyse critique des ressources mobilisées à des fins pédagogiques et éducatives. Au terme du contrat, une synthèse sera réalisée et soumise à l'autorité académique.

Chaque année, le suivi et l'évaluation sont réalisés au sein de l'établissement en impliquant le conseil école collège, le conseil pédagogique et le ou les inspecteurs correspondants. L'analyse des effets du contrat sera présentée dans le rapport annuel d'activités et de performance (RAAP) soumis au conseil d'administration et transmis à l'autorité académique. Une évaluation biennale est prévue par l'autorité académique.

Article 6 : Durée

Le contrat est prévu pour une durée maximale de 4 ans.

Vu le conseil d'administration réuni le 3 novembre 2015.

Fait à Brest, le 4 novembre 2015

Le Recteur de l'académie de Rennes



Michel QUÉRÉ

Madame l'inspectrice d'académie -
directrice académique des services
de l'Education nationale



Caroline LOMBARDI-PASQUIER



Le Principal du collège de Keranroux



Gilles CORNILLET